

# Demandes de terres et ressources patrimoniales

*La présente infofiche explique ce que sont les ressources patrimoniales et décrit de quelle façon le processus de demande de terres en tient compte.*

## Le patrimoine du Yukon

Il y a plus de 3000 sites archéologiques dans le territoire, couvrant la période allant de l'époque glaciaire à la construction de la route de l'Alaska. Il peut aussi bien s'agir d'un endroit où sont trouvés quelques éclats de pierre épars, des outils de pierre ou d'anciens foyers, que d'un lieu riche en artefacts de la ruée vers l'or ou abritant des épaves d'avions datant de la Deuxième Guerre mondiale.

## Les ressources patrimoniales sont protégées

Les ressources patrimoniales englobent les ressources historiques et archéologiques telles que les cabanes, les caches, les tombes, les abris faits de broussaille et autres structures, éléments ou objets façonnés par l'homme, qui auraient été abandonnés et qui datent de plus de 50 ans.

En vertu de la *Loi sur le patrimoine historique* et du *Règlement sur les lieux archéologiques* du Yukon, il est interdit de perturber les sites patrimoniaux ou d'enlever quelque objet que ce soit de ces sites.

## Demandes de terres et sites patrimoniaux

La majeure partie du Yukon n'a jamais fait l'objet de levés à partir

desquels on pourrait obtenir des données sur les sites patrimoniaux, et nombre de sites archéologiques et de lieux historiques n'ont pas encore été répertoriés.

Il se peut que des terres demandées par le public contiennent des ressources patrimoniales connues, ou que ces terrains se trouvent dans des zones qui pourraient contenir des ressources patrimoniales non enregistrées. Les secteurs privilégiés pour la constitution de lotissements résidentiels ou agricoles aujourd'hui se trouvent souvent dans les mêmes zones où se formaient des peuplements humains il y a des centaines ou même des milliers d'années.

En vue de vérifier l'existence de ressources et de sites patrimoniaux en regard d'une utilisation précise, la Direction des terres et la Direction de l'agriculture transmettent toutes les demandes de terres au Programme d'archéologie du gouvernement du Yukon pour étude. Les demandes qui doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale conformément à la *Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon* sont revues par le Programme d'archéologie du Yukon en premier lieu.

Renseignements généraux :  
[www.emr.gov.yk.ca/lands/info](http://www.emr.gov.yk.ca/lands/info)

Visualiseur cartographique :  
[maps.gov.yk.ca/imf.jsp?site=miningLands](http://maps.gov.yk.ca/imf.jsp?site=miningLands)

La présente fait partie d'une série d'infocliches publiées par Énergie, Mines et Ressources

Avril 2007

## RESPONSABILITÉS ADMINISTRATIVES

### GOVERNEMENT DU YUKON

Le gouvernement du Yukon exerce son contrôle sur la majorité des terrains vacants du territoire.

### ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES

La **Direction des terres** accepte les demandes de vente, de location, de mise en valeur et d'utilisation des terres qui sont sous l'autorité du gouvernement du Yukon.

La **Direction de l'agriculture** administre les programmes agricoles et de pâturage.

La **Direction des ressources minérales** administre les concessions de placer et de quartz, leur utilisation dans le territoire et les droits miniers.

La **Direction de la gestion des forêts** s'occupe de la délivrance des permis de coupe et de la planification des ressources forestières.

### SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

La **Section de l'aménagement foncier** élabore les plans d'aménagement local, voit à l'application des règlements de zonage en milieu rural, administre les projets de lotissement à l'extérieur des limites de Whitehorse et de Dawson, et offre des services de cartographie.

### PREMIÈRES NATIONS DU YUKON

Les premières nations du Yukon exercent leur contrôle sur les terres qui leur ont été octroyées par entente.

### MUNICIPALITÉS

Les municipalités gèrent les terres, les plans d'urbanisme et les règlements de zonage visant les terres qui relèvent de leur compétence. Whitehorse et Dawson contrôlent également le lotissement des terres qui relèvent de leur compétence.

*Le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire du Centre canadien de gestion cadastrale de Ressources naturelles Canada, fournit des cartes et des plans moyennant certains frais.*

Dans le cadre de l'examen des questions liées aux ressources patrimoniales, les responsables du Programme d'archéologie pourraient avoir à effectuer une évaluation archéologique globale du terrain visé par la demande. Une telle évaluation ne peut être réalisée qu'après le dégel du sol et la fonte des neiges. Il faut donc être conscient que les demandes de terres présentées en hiver ne peuvent être traitées que l'été suivant, à la suite des évaluations sur le terrain, au terme desquelles on obtient l'information nécessaire pour procéder, le cas échéant, à l'évaluation environnementale exigée par la *Loi*. Les demandeurs sont avisés des résultats.

### Renseignements :

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'archéologie du Yukon, les principes guidant la protection du patrimoine, la *Loi sur le patrimoine historique*, le *Règlement sur les lieux archéologiques*, la délivrance de permis et la communication de rapports, communiquez avec la :

Section des ressources patrimoniales  
- Archéologie

Ministère du Tourisme et de la Culture

Gouvernement du Yukon  
C.P. 2703  
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6  
Tél. : 867-667-5983  
Télé. : 867-667-5377

Web : [www.yukonheritage.com](http://www.yukonheritage.com)

## RENSEIGNEMENTS

### GOUVERNEMENT DU YUKON

#### ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES

Direction des terres  
Tél. : 867-667-5215  
Sans frais : 1-800-661-0408, poste 5215  
Télé. : 867-667-3214  
[land.disposition@gov.yk.ca](mailto:land.disposition@gov.yk.ca)  
- demandes de terres  
- vente de parcelles aménagées  
- permis d'utilisation des terres

#### SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

Section de l'aménagement foncier  
Tél. : 867-667-8945  
Sans frais : 1-800-661-0408, poste 8945  
Télé. : 867-393-6258  
- permis de construction (à l'extérieur de Whitehorse)

#### JUSTICE

Bureau d'enregistrement des titres de biens-fonds  
Tél. : 867-667-5612  
Sans frais : 1-800-661-0408, poste 5612  
Télé. : 867-393-6358

#### SOCIÉTÉ D'HABITATION DU YUKON

Administration des prêts  
Tél. : 867-667-8114  
Sans frais : 1-800-661-0408, poste 8114  
Télé. : 867-667-3664  
- financement de l'achat de parcelles  
- convention d'achat-vente

### AUTRES ORGANISMES

#### VILLE DE WHITEHORSE

Services de planification  
Tél. : 867-668-8335  
Télé. : 867-668-8395  
- droits d'aménagement  
- aménagement foncier et zonage  
Inspection des bâtiments  
Tél. : 867-668-8340  
Télé. : 867-668-8395

#### VILLE DE DAWSON

Tél. : 867-993-7400  
Télé. : 867-993-7434  
- approbation de lotissement  
- aménagement foncier et zonage

#### RNCAN, CENTRE CANADIEN DE GESTION CADASTRALE

Tél. : 867-667-3950  
Télé. : 867-393-6707  
- levés officiels, cartes, plans, approbations

#### SERVICE D'HYGIÈNE DU MILIEU

Tél. : 867-667-8391  
Télé. : 867-667-8322  
- installations septiques